

Advitam  
Tél : 09 77 55 39 39 - 7j/7  
Email : hello@advitam.fr  
www.advitam.fr

En date du : 15.02.2023

Devis Vélizy Villacoublay

### Obsèques de

Décès :  
Mise en bière : 2 place de l'Hôtel-de-Ville, 78140 Vélizy Villacoublay  
Crémation : Crématorium du Père Lachaise, 71 rue des Rondeaux, 75020 Paris

Prestations / Fournitures	Qte	TVA	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC des prestations complémentaires	Montant des frais avancés pour le compte de la famille
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>					
Démarches administratives	1	20 %	300 €		
Vacation de police à Vélizy Villacoublay (**)	1	X			21 €
<b>Cercueil et accessoires</b>					
Capiton de cercueil blanc	1	20 %		55 €	
Cercueil (*) "Galant", en Pin, équipé de 4 poignées (*), d'une cuvette bio (*) et de la plaque d'identité (*)	1	20 %	440 €		
<b>Transport du défunt après mise en bière</b>					
Transport vers Crématorium du Père Lachaise	1	10 %	450 €		
<b>Cérémonie funéraire</b>					
Mise à disposition de 2 porteurs dont 1 chauffeur porteur	2	20 %	300 €		
<b>Crémation</b>					
Crémation sans cérémonie au Crématorium du Père Lachaise (*)	1	20 %			679 €
Urne traditionnelle en polymère bleu (*)	1	20 %	50 €		
<b>Sous totaux TTC</b>			<b>1 540 €</b>	<b>55 €</b>	<b>700 €</b>

(\*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(\*\*) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

Taux	Base HT	Montant TVA
20 %	1 520 €	304 €
10 %	409.09 €	40.91 €
0 %	21 €	0 €
Total	1 950.09 €	344.91 €
<b>Total après remise</b>	<b>1 611.63 €</b>	<b>287.37 €</b>

Total TTC	2 295 €
Remise	-396 €
<b>Total à payer</b>	<b>1 899 €</b>

Ce devis est valable 15 jours à compter de sa date d'émission, hors tiers. En signant ce devis, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez sans réserve les conditions générales de services librement disponibles sur le site internet [advitam.fr](http://advitam.fr)

Rappel : les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client sur [advitam.fr](http://advitam.fr). Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

«En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport du corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil avec une garniture étanche, 4 poignées, une plaque d'identité et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).»

*Signature*  
précédée de la mention  
"Bon pour accord"



### Un arbre du souvenir planté en forêt de Neuville sur Ornain (55)

En choisissant Advitam, vous contribuez à réduire l'empreinte carbone générée par les obsèques de votre proche.

**Devis n° CNS00431**

Notre référence ZNS00403  
 En date du 10/05/2019  
 Suivi par DIJOUX Aurore  
 Tél du client

**DEVIS TYPE CREMATION**

48 avenue St Cloud  
 78000 VERSAILLES  
 France

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
<b>Préparation et organisation des obsèques</b>		<b>365,00</b>	<b>164,00</b>	<b>20,00</b>
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (juxtant la commune) avec parution numérique de l'avis de décès	20,00	365,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		164,00	
1 Vacation de police (TRESOR PUBLIC DE VERSAILLES 78000 VERSAILLES)	0,00			20,00
<b>Cercueil et accessoires</b>		<b>956,00</b>		
1 Capiton "SECRET" en Taffetas non tissé, non rembourré de couleur Gris	20,00	132,00		
* Cercueil CASAMANCE Pin massif, finition teinte chêne 22 mm, 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	824,00		
<b>Total cercueil et accessoires : 956.00 € TTC</b>				
<b>Cérémonie funéraire</b>		<b>465,00</b>	<b>189,00</b>	
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	465,00		
Maître de cérémonie au départ, à l'arrivée, à la mise en bière	20,00		189,00	
<b>Crémation</b>			<b>151,00</b>	<b>804,48</b>
* Urne CARA simple en polymère, de couleur verte (UPL1) avec sa plaque d'identité	20,00		151,00	
Crémation Adulte (CREMATORIUM DU PARC CLAMART 104 rue de la Porte de Trivaux 92140 CLAMART)	0,00			804,48
<b>Total fournitures et services TTC</b>		<b>1 786,00</b>	<b>504,00</b>	<b>824,48</b>

\* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales

I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	1 520,84	304,16
10,00	422,73	42,27
0,00	824,48	0,00

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
2 768,05	346,43	3 114,48

**Devis valable 30 jours à compter de la date d'émission**

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

**Devis établi le 10/05/2019, valable 30 jours à compter du 16/02/2023**

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

*Signature*

*Signature du conseiller*

*Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"*

**P.F. CUNAUT**

48, avenue de St-Cloud

78000 VERSAILLES

Tél. 01 30 83 98 40 - Fax 01 30 83 98 41

Courriel : [agence.cunault.versailles@g-dofi.com](mailto:agence.cunault.versailles@g-dofi.com)

GRUPE DOFI - RCS VERSAILLES 434 261 608

TVA INTRA FR 49 434 261 608

Siret : 43426160800112

N° habilitation : 167 800 115 N° ORIAS : 07026323

Devis n° DCQU230023

Dossier n° DS00291889

Devis établi le 17/02/2023, valable 1 mois.

Votre conseiller : Louis-Bernard Bouzerand

MAIRIE 78

Tél : 01 75 83 93 64

Mail : contact@direct-obsèques.com

Lien de parenté avec le défunt : Agence de pompes funèbres

Compte client : 4110000248679

.....

Obsèques de **Monsieur ... ..** né le ..... à et décédé le ..... à l'âge de ..... ans , à .....

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>1. Préparation / organisation des obsèques</b>				
Démarches administratives et formalités	20%	380,00		
<b>Démarches administratives post-obsèques Liberté</b> <i>Espace en ligne pour réunir, compléter et envoyer en autonomie les démarches administratives après-obsèques aux organismes et administrations</i> • Service offert	20%		0,00	
<b>3. Cercueil et accessoires</b>				
<b>Cercueil BASIC PIN *</b> <i>Cercueil* en pin, de forme parisienne, et d'épaisseur 22mm ; équipé de 4 poignées* et plaque d'identité*, garniture étanche*, finition brut (cache-vis inclus).</i>	20%	598,00		
<b>5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>				
Mise à disposition d'un corbillard au convoi - 50km inclus	10%	400,00		
<b>8. Crémation</b>				
Frais du crematorium	0%			729,00
<b>TOTAL TTC</b>		<b>1 378,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>729,00 €</b>

\* Articles obligatoires par la législation

# Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
0%	729,00	0,00
10%	363,64	36,36
20%	815,00	163,00

Total HT	1 907,64 €
TOTAL TVA	199,36 €
Total TTC	2 107,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

Je soussigné(e) MAIRIE 78

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 01/03/2023 à Aubergenville

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»